Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 93 (2002)

Heft: 13-14

Artikel: Rapport annuel 2001 SEV/ASE

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-855427

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

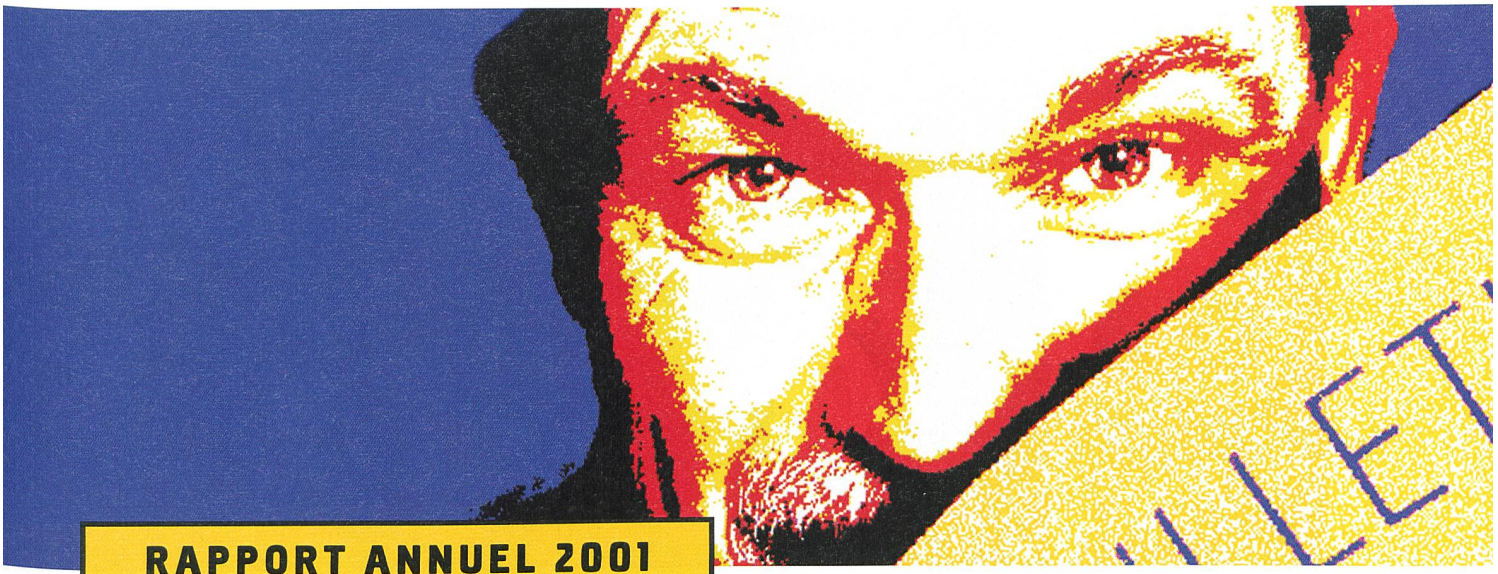

RAPPORT ANNUEL 2001



Le concept en images

Le monde change.
Pour compter parmi les gagnants,
il faut éviter l'immobilisme.
C'est la raison pour laquelle un
changement en profondeur
a marqué les dernières années au
sein de l'ASE.
L'économie n'est pas seule
à connaître des modifications
profondes. Les collaborateurs et
collaboratrices de l'ASE vivent
également des changements dans
leur vie privée. Les voix
du personnel qui, tel un fil rouge,
jalonnent le présent rapport
en témoignent.



Josef A. Dürr	
«Nous aimerions nous adresser à un nouveau public»	4
Dr Edmond Jurczek	
L'ASE en permanente structuration – Rétrospective et perspectives	6
La partie Association	
De nouvelles offres pour les membres	10
La partie Droit public	
Le marché libre en tant que défi	16
La partie Entreprise	
«Value for money» – la nouvelle tendance	20
Rapport financier	26
Conseil de direction	30
Contacts	32

«Nous aimerions nous adresser à un nouveau public»

Le président de l'ASE, Josef A. Dürr s'exprime sur l'évolution continue et sur sa volonté de faire de l'ASE une entité considérée comme telle, même si elle se compose de diverses sections.

L'ASE a connu des années de grands changements. Quelle est la situation actuelle?

Josef Dürr: L'ASE se compose de trois parties: la partie Association, la partie Entreprise et la partie Droit public. Ces trois parties n'ont pas toutes connu les mêmes évolutions au même moment. La partie Entreprise, notamment, a traversé au cours des cinq dernières années, un période d'importants changements et est devenue un acteur reconnu sur le marché suisse. Cela n'allait pas de soi, car ce marché fait l'objet d'une forte concurrence. Toutefois, notre but est également d'occuper une place de leader en Suisse dans les domaines du contrôle, de la certification, du conseil et de la formation. Le concept moderne TSM constitue une base pour ces activités. Nous voulons assurer notre position sur le marché suisse qui représente notre clientèle de base mais aussi, dans le même temps, et dans l'intérêt de nos clients, nous étendre à l'étranger.

Quelle est la situation pour la partie Droit public?

Cette partie assume, sur mandat de la Confédération, la tâche d'assurer la sécurité des installations électriques de notre pays. Nous nous sommes acquittés de cette tâche avec succès depuis des années. Cependant, la Confédération envisage maintenant de créer une nouvelle Agence suisse de sécurité technique (SATS). Nous avons clairement exprimé notre position de refus à ce sujet. Le concept actuel fonctionne parfaitement et rien ne justifie d'intégrer à un Institut d'Etat une tâche accomplie correctement pendant des décennies par un organisme privé.

Reste la partie Association. Ces derniers temps, compte tenu des importantes modifications dans la partie Entreprise par exemple, la partie Association est en quelque sorte passée au second plan.

Il est possible, en effet, que ces dernières années, certaines personnes aient eu l'impression que nous accordions moins d'attention à la partie Association. Ce qui n'est pas le cas. Pendant toute cette période, nous avons été très actifs à ce niveau. Nos entreprises spécialisées ont organisé de nombreuses réunions très fréquentées. Le Bulletin ASE est considéré comme une revue professionnelle de qualité et nos membres l'apprécient pleinement. Toutefois, il est vrai qu'un besoin d'action se fait jour dans la partie Association.

A quel niveau?

Nous aimerions nous adresser à un nouveau public, qu'il s'agisse de membres plus jeunes ou de représentants d'autres branches. Traditionnellement, l'ASE est puissante dans le secteur de l'énergie, mais moins dans ceux de la technique d'information et du domaine IT. A l'avenir, nous voulons pouvoir proposer une «famille» à tous les professionnels de ces domaines. Nous avons lancé le processus il y a plus d'un an déjà. Nous avons réalisé des enquêtes auprès des membres et, plus important encore, auprès des membres potentiels. Pour nous, la pensée du service est prioritaire. Nous voulons apporter une utilité matérielle, mais aussi culturelle à nos membres. En outre, nous devons faire entendre mieux encore notre voix dans le débat politique. Pour cela, il nous faut assurer une meilleure présentation des compétences et connaissances disponibles au sein de l'ASE.



Josef A. Dürr:
«Nous examinons des partenariats rationnels»

Ceci peut représenter une utilité tant pour les membres individuels que pour les membres collectifs. Nous rassemblerons et mènerons à maturation toutes ces réflexions dans une nouvelle stratégie d'association. Nous aimerions élargir notre champ d'activités au domaine de la technique environnementale et systémique qui nous concerne également. Les domaines significatifs pour l'environnement sont actuellement très importants car il s'agit de les prendre en compte de manière accrue. La technique systémique est également capitale, car les composantes isolées sont actuellement réunies en systèmes et optimisées en tant qu'ensemble.

«Est-il possible qu'à l'avenir les initiales SEV représentent un autre nom?»

Ce changement de la structure de l'association sera-t-il suivi d'un changement de nom?»

Nous conserverons l'abréviation SEV, car nous ne voulons pas renoncer à cette «marque» mais peut-être que, dans le futur, les lettres SEV représenteront un autre nom.

Cette modification de la partie Association marquera-t-elle l'ASE en 2002?

Il nous faut continuer à faire le nécessaire pour les autres parties également. Cependant, en 2002, la priorité principale portera effectivement sur la partie Association. La question des alliances possibles est également très cruciale. Je suis certain que les changements économiques et de société influeront aussi sur les structures des associations et des groupements. C'est la raison pour laquelle nous examinons en permanence d'éventuels partenariats avec d'autres organisations. L'ASE a déjà convenu une collaboration générale avec l'Association Suisse pour la Promotion de la Qualité (ASPQ). Avec l'AES nous entretenons traditionnellement d'étroites relations, notamment dans le cadre de notre bulletin commun. Nous sommes ouverts à d'autres partenariats.

Avec tous ces changements, n'y a-t-il pas un danger que les différentes parties de l'ASE s'éloignent toujours plus les unes des autres?

C'est précisément ce que nous voulons éviter. L'ASE se compose de trois parties disposant chacune d'une certaine autonomie. Nous ne recherchons toutefois pas une totale indépendance d'action pour ces parties. L'ASE veut être reconnue comme une entité, même s'il est prévu qu'un jour la partie Entreprise devienne une société anonyme. Les trois parties forment un tout. C'est pourquoi la direction de l'ASE représente les trois parties de l'association.

Dr Edmond Jurczek

L'ASE en permanente structuration – Rétrospective et perspectives

L'ASE est en permanente mutation. La partie Entreprise n'est pas la seule à bouger, la partie Droit public et la partie Association s'engagent également dans les modifications.

Il y a une quinzaine d'années encore, l'ASE se concentrait uniquement sur les normes électriques et l'électronique appliquée, en liaison avec un institut de contrôle et de certification pour les appareils électrotechniques (avec monopole national) et l'inspection des installations à courant fort.

En 1985, la création de la Société pour les techniques de l'information (ITG) constitua une première adaptation à l'évolution de la technique et aux nouveaux besoins de l'économie et de la société en résultant ou, pour l'ASE, aux nouveaux besoins de ses membres collectifs et individuels. En 1989, dans le cadre de la «New Approach» de l'Union européenne, le monopole a été placé sous le feu des projecteurs. L'association a donc dû s'affirmer dans un environnement concurrentiel toujours plus rude avec d'autres instituts de surveillance nationaux et internationaux. Sept ans plus tard, la situation était devenue si difficile, les chiffres d'affaires et les marges avaient considérablement chutés pour les activités de contrôle, que l'ASE a été contrainte de réviser sa stratégie. Pouvait-on encore soutenir la nécessité pour l'association de continuer à entretenir un dispositif de contrôle commercialement peu rentable qui cependant dépassait largement son chiffre d'affaires d'association? En 1997, dans le cadre du TSM® Total Security Management, la nouvelle orientation stratégique était présentée aux membres lors de leur assemblée générale à Zurich. Elle s'accompagnait d'une modification des statuts. L'orientation jusque là fortement concentrée vers le contrôle et la certification de produits électrotechniques s'élargissait, tant en terme de branche qu'en termes d'offre. Avec la combinaison commercialisée depuis 1997 de contrôle de produit et de conseil de système de management pour la sécurité, la qualité, l'environnement et l'éthique, l'ASE a renoncé à son étroite spécificité de branche originelle au bénéfice d'un service global aux membres et aux clients. Dans le domaine du conseil, l'ASE s'est donc naturellement étendue à toute la branche alors qu'au niveau du contrôle, l'élargissement possible de la branche électrotechnique a été clairement limité par les statuts à des opérations de contrôle potentielles dans la technique de l'information.

La partie Entreprise comme centre de profits

Par la suite a commencé une mise en œuvre intensive de ce mandat stratégique. En 1997, la succursale SEV (Hongkong) Ltd. débute son exploitation. En 1998, les sociétés de conseil Dr. Graf AG et RisCare AG sont acquises. Elles exercent leur activité dans le domaine de la gestion de l'environnement et des risques et complètent idéalement l'offre de Total Security Management de l'ASE avec priorité à la sécurité. En 1998 également, pour des raisons de protection du nom, la société SEV Total Security Management SA est créée, mais elle ne lance pas encore son exploitation. L'idée de positionner la partie Association comme un centre de services en faveur des membres et la partie Entreprise comme un centre de profit dont les bénéfices seraient mis au service des membres de la partie Association, est liée à cette création. L'ASE légitime ainsi ses activités d'entreprise en tant qu'association.



Dr Edmond Jurczek:
Les changements de la partie Entreprise influent également sur les autres parties de l'ASE.

En 1999, l'association a investi dans l'innovation de produits et en 2000 l'ASE a approfondi les affaires de contrôle et acquis le laboratoire IT de Swisscom. Toutes ces modifications pour la partie Entreprise de l'ASE ne sont pas restées sans conséquences pour la partie Association et la partie Droit public: en 1988, à la suite de la réorientation, le mandat de Droit public du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a été transformé en un mandat de service clair et l'Inspection des installations à courant fort nettement séparée de l'ASE au niveau de la direction; la direction stratégique relève depuis de la commission de coordination, sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). La réorientation de la partie Entreprise de l'ASE vers plus de services pour la technique de communication a permis, en 1998, de compléter le mandat de courant fort par celui de l'Inspection fédérale du courant faible dans le cadre de la privatisation des PTT. Ce complément s'est révélé d'une grande importance pratique pour les installations de technique de communication modernes qui représentent souvent l'interface entre la technique du courant fort et celle du courant faible.

La partie Association a investi toujours plus dans le soutien du site technologique Suisse. En 1999, avec le Schweizer Automatik Pool (SAP) et la société Engineers Shape our Future Ing-CH, l'association STEPS – Swiss Technology Partnership for our future – a été créée. Naturellement, la partie Association a suivi avec intérêt le développement de l'organisation de vente créée en 1997 avec 5 secteurs de marché. Ce fut un succès. De cette manière, dans la partie Association, l'idée de segmenter les membres pour répondre de manière plus spécifique à leurs besoins, faisait son chemin.

Une percée dans le domaine de la formation

Jusqu'à récemment, la formation n'apparaissait pas de manière assez soutenue à côté du contrôle et du conseil. Pour l'année sous revue, l'ASE a réussi une percée décisive. En collaboration avec l'ASPQ, l'ASE a créé mi-2001 la Joint-Venture 50:50 NEOSYS AG. L'ASPQ, une association avec 35 ans d'expérience, se concentre en priorité sur un management de la qualité haut de gamme et sur d'excellentes connaissances dans le domaine, sans spécificité de branche. Elle fournissait ainsi une offre très complémentaire à celle de l'ASE. L'ASPQ avait également développé d'importants services d'entreprise. Avec pour l'ASPQ la formation et la formation continue et pour l'ASE le contrôle, la certification de produits, le conseil produits et systèmes et la formation continue, les services se complètent et offrent de nombreuses synergies. Le profit de NEOSYS AG bénéficie directement aux deux

Christine Andres, assistante de la direction des services internes

«Je trouve très intéressants, les changements qui ont marqué l'ASE au cours des dernières années et ceux qui l'attendent encore. Je suis ici depuis quelques années déjà et les exigences posées à chacun des co-entrepreneurs ont augmenté. J'aime mon travail et relever ces défis. Pendant mes loisirs, je recherche de plus en plus le calme pour compenser. Cela peut être par exemple une sortie en bateau sur le lac de Zurich avec mon partenaire. Ma chienne Leyka m'apporte aussi d'intenses moments de détente. Grâce aux promenades quotidiennes, je suis souvent dans la nature et je vis intensément au rythme des saisons. Cela me permet d'apprécier mon travail qui me sollicite à nouveau jour après jour.»

parties de l'association qui sont au service de nombreux membres.

Cette forte complémentarité simplifia la conception claire d'interfaces et de jonctions pour les processus commerciaux entre la Joint Venture et les activités d'entreprise restant localisées au sein de l'ASE. En termes de chiffre d'affaires, l'ASE a externalisé environ un sixième du volume résultant de toutes les activités commerciales TSM à la Joint Venture. Comme SEV (Hongkong) Ltd., NEOSYS AG constitue pour l'ASE un élément de sa future SEV Total Security Management SA.

Je terminerai mes explications sur la partie entreprise en rappelant que, pour l'année sous revue et en liaison avec la volonté de poursuivre l'augmentation de l'efficacité, le portefeuille de produits a été épuré. L'association a notamment investi dans la production de manuels ergonomiques. L'exigence d'un ensemble conceptuel TSM a été renforcée. Les futurs membres de TSM ALLIANCE international ont élaboré de nombreux règlements utiles jusque dans les détails et soumettent la future collaboration à un test rigoureux sur la base de premiers mandats pilotes.

Pour la partie Droit public, l'année sous revue représente, d'un point de vue stratégique, la réflexion concrète sur la réorganisation planifiée par le DETEC en matière de contrôle de la sécurité technique dans le cadre de la nouvelle loi sur le contrôle de la sécurité technique soumise à consultation (LCST). Les mois à venir poseront les jalons de la poursuite de la collaboration entre l'Inspection et l'ASE.

L'ASE espère que sa position très claire en faveur d'une solution qui, non seulement a parfaitement fait ses preuves mais encore est proche du marché ou des clients, portera ses fruits. Dans cet esprit, l'ASE a nettement refusé les propositions de la loi sur la sécurité technique à ce sujet.

Travailler à la nouvelle stratégie de l'association

La stratégie de l'association a fait l'objet d'un travail intense pendant l'année sous revue. Il s'agissait d'affiner correctement la segmentation des membres afin de pouvoir proposer des offres encore plus ciblées. Le comité de direction a choisi de différencier les membres individuels en «membres professionnels» et «membres personnels» et les membres collectifs en «membres de branche» et «membres institutionnels». S'agissant du contenu, il a été décidé, conformément à la présentation de l'assemblée générale de 2001 à Lugano, de compléter la technique d'énergie et d'information par la technique environnementale et de système. L'électrotechnique constituera l'élément de jonction.

Concrètement, une collaboration étroite a déjà été engagée avec IEEE Section Switzerland et l'association ASPQ. Sur la base de ces décisions, nous travaillons actuellement à une nouvelle image de l'association qui reposera sur une vision plus précise et un mandat correspondant.

Dr Edmond Jurczek,
Président du conseil de direction


SEV
Generalversammlung des SEV
13. September 2001
Herzlich willkommen in Lugano
Bienvenue à Lugano
Benvenuti a Lugano

De nouvelles offres pour les membres

Grâce à une nouvelle stratégie, la partie Association veut répondre mieux encore aux besoins des membres actuels. Dans le même temps, il s'agit d'établir la base pour conquérir de nouveaux membres.

La partie Association de l'ASE est entrée en 2001 dans une phase active de travaux en matière de stratégie. Une enquête écrite auprès des lecteurs du bulletin ASE/AES a montré qu'ils sont satisfaits tant de la présentation que du contenu. Une enquête téléphonique auprès d'un nombre représentatif de membres individuels a en outre démontré que les personnes interrogées apprécient les autres offres. Le conseil de direction a répondu favorablement à plusieurs demandes d'une équipe de stratégie concernant les offres actuelles et celles à développer. Dans ce contexte, il est important d'élargir le domaine d'intervention de la partie Association et de faire accepter les nouvelles définitions des catégories de membres. Enfin, la nouvelle stratégie prend en compte l'interaction qui se dessine actuellement et qui croîtra entre la technique et la société.

Afin de renforcer la signification des nouveaux domaines pour les membres, nous avons chargé un organisme neutre de réaliser des interviews de leaders d'opinion ainsi qu'une enquête auprès de membres potentiels. Les résultats de cette étude établissent la base d'un développement optimal des domaines d'affaires et des partenariats. Ils doivent en

Heinz Mostosi, responsable de production pour le bulletin ASE

«L'accumulation de catastrophes en 2001 m'a vraiment déprimé. On en parlait partout, il était impossible d'échapper aux discussions sur les événements. Sur le plan privé également, l'année avait été difficile et j'avais de plus en plus besoin de calme et de repos. J'ai donc réagi. Je me suis efforcé d'éviter le stress pendant mes loisirs et de ne pas planifier à la minute près mes fins de semaine. Au contraire, j'ai profité de la nature le plus souvent possible pour me déconnecter. Je n'allume plus automatiquement la télévision ou la radio, car les médias ont une prédilection à monter en épingle les événements négatifs. Je refuse de continuer à subir cela.»

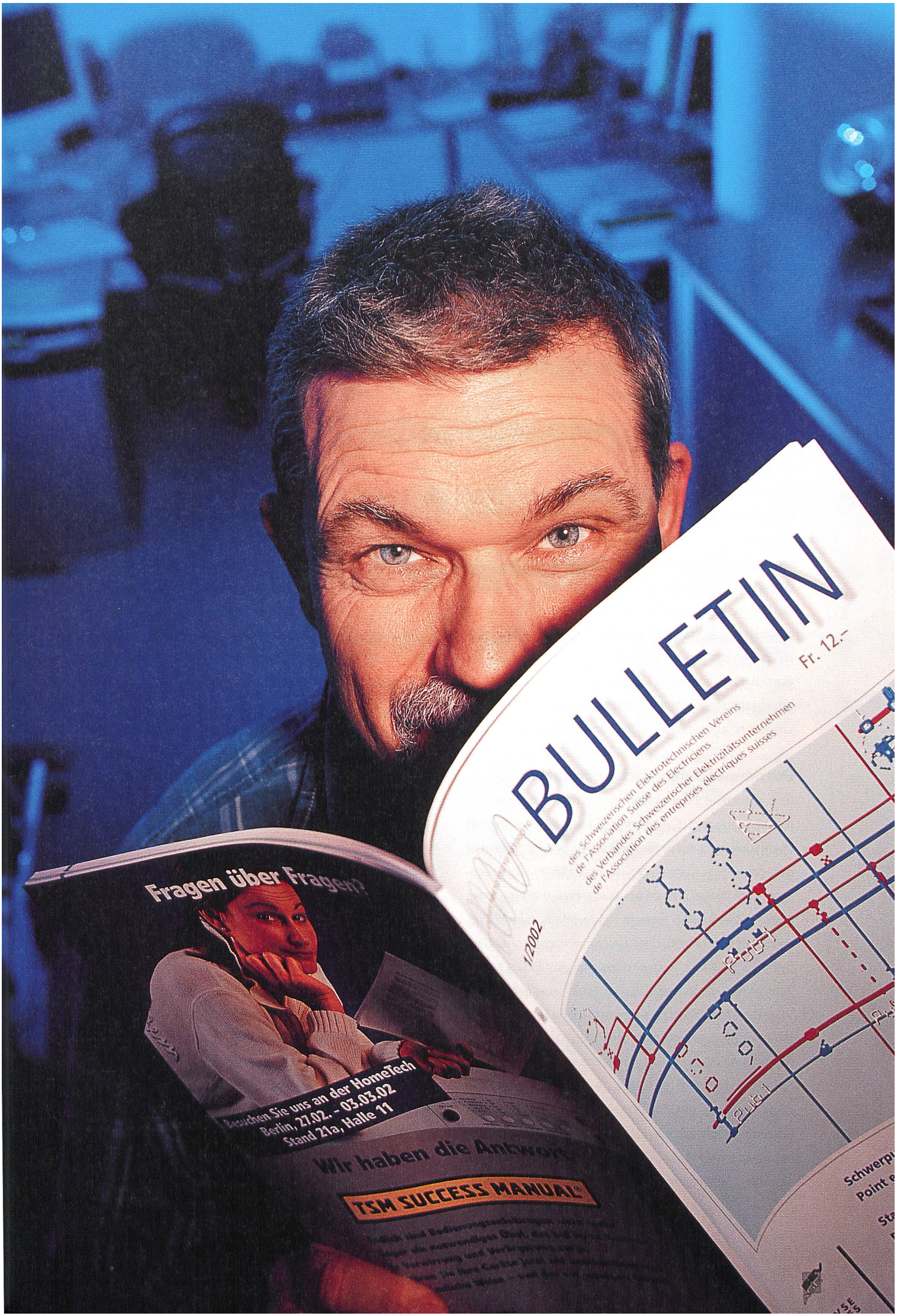
BULLETIN
Fr. 12.–
des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins
de l'Association Suisse des Electriciens
des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
de l'Association des entreprises électriques suisses
1/2002
Fragen über Fragen?
Besuchen Sie uns an der HomeTech
Berlin, 27.02. - 03.03.02
Stand 21a, Halle 11
TSM SUCCESS MANUAL

plus soutenir les activités marketing liées au recrutement des membres.

Les deux sociétés spécialisées de l'ASE, la Société pour les techniques de l'énergie (ETG) et la Société pour les techniques de l'information (ITG) ont développé et mis en œuvre des programmes de manifestations intéressants et adaptés aux clients. Le succès confirme que l'offre répond bien à la demande des participants. Les relations avec la Convention des Sociétés Nationales d'Electriciens d'Europe (Eurel) et ses commissions spécialisées se sont intensifiées. Les processus de soutien des projets normatifs du secrétariat du Comité électrotechnique Suisse (CES) au niveau administratif et organisationnel permettent aux membres collectifs de se concentrer sur les projets qu'ils estiment importants.

Des normes comme facteur de qualité

Non seulement l'élaboration de normes, c'est-à-dire la participation active d'une entreprise à la création de normes internationales, stimule les services du développement et de la production d'une entreprise, mais elle fait reluire également son image de façon positive au niveau international. Dans cet esprit, l'ASE soutient ses membres collectifs qui délèguent des experts dans les commissions normatives techniques. Le CES, le comité national du CEI (au niveau international) et Cenelec (Europe), est la seule plate-forme veillant aux intérêts suisses dans le cadre de l'établissement de normes électrotechniques. Les entreprises qui participent activement aux processus de normation bénéficient, par l'adhésion collective de l'ASE, de l'occasion unique de démontrer leurs aptitudes et leur volonté de jouer un rôle leader au niveau technologique. Elles y gagnent une avance importante par rapport à la concurrence passive dans ce domaine. Elles peuvent mettre en oeuvre rapidement les processus de production et les adapter de manière ciblée aux nouvelles exigences de norme. Le respect scrupuleux des normes accroît la productivité et la qualité. Il permet de réduire les coûts de manière significative.

L'engagement dans le domaine des normes est rentable. La collaboration active à des commissions spécialisées internationales prend toujours plus d'importance. Afin de permettre à l'ASE de faire de telles offres à ses membres collectifs, le CES a introduit l'utilisation de l'Information and Communication Technology (ICT, transfert électronique des projets via Internet) et effectue les adaptations prescrites par les comités internationaux de normation.

Le CES assure ainsi une procédure plus rapide pour les processus de norme. Les fabricants actifs dans les comités ont pour avantage d'arriver plus rapidement auprès du client avec des produits conformes, dans le cadre du «time to market».

De bonnes notes pour le bulletin

Au début de l'année, l'équipe de rédaction et d'édition attendait avec impatience et un peu d'angoisse les résultats de l'enquête auprès des lecteurs. La tension est tombée lorsqu'il est apparu que 24% des membres germaniques et 22% des membres francophones avaient répondu au questionnaire. Les réponses faisaient apparaître un résultat très réjouissant avec toutefois une exception qui ne doit pas être omise: les membres romands souhaitent que leur langue soit plus présente dans le bulletin. Parmi les lecteurs, 80% et plus évaluent le bulletin comme instructif, objectif, actuel, informatif et scientifique. Il est encore plus plaisant de constater que 82% d'entre eux le trouvent non seulement scientifique, mais également très facile à comprendre. Cette

La collaboration active aux comités spécialisés internationaux prendra toujours plus d'importance.

réponse confirme la stratégie de la rédaction de l'ASE qui refuse tout compromis en matière de qualité.

En 2001, les Editions Médias Techniques (VTM) ont vécu une année de consolidation. La nouvelle structure, avec la répartition des tâches dans la direction d'édition et de rédaction a fait ses preuves. En dépit d'une baisse des annonces au quatrième trimestre, les résultats économiques de l'année sont globalement satisfaisants.

ETG continue sur la voie du succès

La mise en œuvre des résultats de l'enquête auprès des membres a eu des effets positifs pour ETG. Les statistiques montrent qu'en 2001 plus de 1200 personnes ont participé aux manifestations. 52% sont des membres d'ETG, 30% des collaborateurs des membres collectifs de l'ASE, 16% des non-membres et 3% des étudiants. On soulignera le succès particulier de la réunion sur le thème Stations de transformation – Technique et rentabilité avec une participation record de 252 personnes. Pour la première fois, une manifestation a été organisée avec l'Union suisse des installateurs électriciens (USIE). Elle était destinée aux représentants de la branche en Romandie. Dans le cadre de deux demi-journées, quelques 100 participants ont pu s'informer sur les nouvelles technologies et les effets de l'ouverture du marché pour le domaine de l'installation.

Le comité de direction a renforcé la coopération avec les pays voisins. Il s'est investi dans la préparation d'une réunion à Friedrichshafen avec le VDE ainsi qu'à Paris avec la SEE.

Le prix Innovation ETG 2001 a été remis à Sylvain Robert, assistant à l'Ecole d'Ingénieurs du Canton de Neuchâtel. Son travail portait sur la commande de véhicules légers écologiques. Le comité de direction a pu examiner personnellement les fonctionnalités de cette commande au cours d'un parcours de test sur un vélo électrique effectué à l'occasion de l'une de ses réunions.

Un pré-projet pour une campagne nationale sur le thème «Encourager la relève des ingénieurs électriciens» est prêt. Le concept a été élaboré par une société spécialisée et ne pourra certainement pas être repris dans son intégralité, pour diverses raisons, notamment financières. Pour l'étape suivante: le comité de direction prendra contact avec d'autres personnes intéressées (industrie, hautes-écoles, associations et organisations). Le but est de réunir des activités qui, jusque là, étaient menées individuellement dans ce contexte. Cette démarche permettrait d'utiliser plus rationnellement les moyens déjà disponibles et les moyens supplémentaires.

Un grand intérêt pour le Cigré-Cired

Le comité national commun Cigré-Cired (Conseil International des Grands Réseaux Electriques – Congrès International des Réseaux Electriques de Distribution) a approuvé les articles pour la session 2002 du Cigré. Neuf articles de Suisse ont été acceptés. Le nombre de membres individuels du Cigré a légèrement augmenté, signe que l'intérêt pour cette organisation subsiste. La coopération lancée avec ETG a été renforcée. Un rapport sur la conférence du Cired à Amsterdam au cours de laquelle de nombreuses nouveautés ont été présentées, a été effectué lors d'une réunion ETG. L'après-midi d'information organisé séparément par Cigré a également rencontré un écho positif. A l'avenir, les deux organisations Cigré et Cired envisagent une coopération encore plus étroite, ce qui est déjà depuis longtemps le cas dans certains pays dont la Suisse.

Rita Brülhart, assistance d'édition

«Mon mari et moi-même sommes en train de réorganiser notre vie privée. Nos filles, Chantal (22 ans) et Michelle (19 ans), quittent une à une le nid familial. Chantal a emménagé dans son propre appartement l'année dernière et Michelle fera de même cet été. Pour l'instant, la vie est encore un peu agitée chez nous car nous hébergeons pour une année un écolier de la République dominicaine participant à un programme d'échange. Mais le calme ne va pas tarder à revenir. Mon mari organisera son travail de manière à ce que nous disposions de plus de temps. Nous aimerions alors faire plus de sport et d'excursions ensemble.»

Une année active pour ITG

Le 7 juin 2001, les membres ITG ont nommé Beat Hiller au poste de président, il succède ainsi au Prof. Albert Kündig. Le comité de direction s'est réuni à quatre reprises pour traiter les affaires courantes. Pour l'année sous revue, huit manifestations professionnelles ont pu être organisées. Elles ont été fréquentées par presque 900 participants, preuve que le nombre moyen de participants par manifestation a augmenté par rapport à l'année précédente.

Les deux réunions «Electronic Home – Der Zukunftsmarkt!» et «Not – Aus mit Feldbussen» du groupe spécialisé FOBS (Systèmes ouverts BUS) ont connu un succès particulier avec 250 participants pour la première et 155 pour la seconde. Les deux manifestations étaient jointes à une grande exposition à laquelle les participants pouvaient s'informer des produits et services les plus récents de fabricants et fournisseurs réputés dans le cadre du thème de la réunion. Ce type de manifestation est très apprécié et les participants y trouvent nombre de suggestions pour la pratique.

Les groupes professionnels EKON (contacts électriques) et SW-E (Software-Engineering) ont également organisé deux réunions d'information avec un nombre réjouissant de participants. Les deux réunions ITG sur les thèmes «Bluetooth» et «Power-Line-Communication» ont, elles aussi, rencontré un écho très favorable. Les enquêtes menées régulièrement auprès des participants montrent que la voie engagée est la bonne. Le bulletin a publié des articles sur toutes les réunions et vous trouverez également des rétrospectives sur Internet.

Le prix Innovation ITG a été décerné pour la quatrième fois à l'occasion de l'assemblée générale 2001 de l'ASE à Lugano. Il est attribué chaque année pour des prestations remarquables dans le domaine de la technique de l'information. Cette année, le prix a été réparti entre deux équipes. Stéphane Dubois, Jürg Haldimann et Reto Nyffenegger de la HES bernoise l'Ecole d'ingénieurs de Bienne ont reçu 3000.– francs pour leur travail «JFIS Java Flight Information System». 2000.– francs ont été attribués à Reto Gubler et Peter Oehry de la Interstaatlichen Hochschule für Technik NTB à Buchs pour leur travail Système de transfert autonome. Vous trouverez des informations détaillées sur les travaux récompensés dans le bulletin ASE/AES n° 21/01.

Le prix ITG, remis chaque année pour des publications remarquables dans le Bulletin ASE/AES a été attribué au Dr Hugo Hämmerle et au Dr Alfred Stett de l'université de Tübingen pour leur article «Subretinale Sehprothesen für Blinde» (prothèses de vision subrétinales pour les aveugles) paru dans le bulletin ASE/AES n° 3/1999. La remise du prix a eu lieu lors de la réunion FOBS du 28 juin 2001 à Zurich.

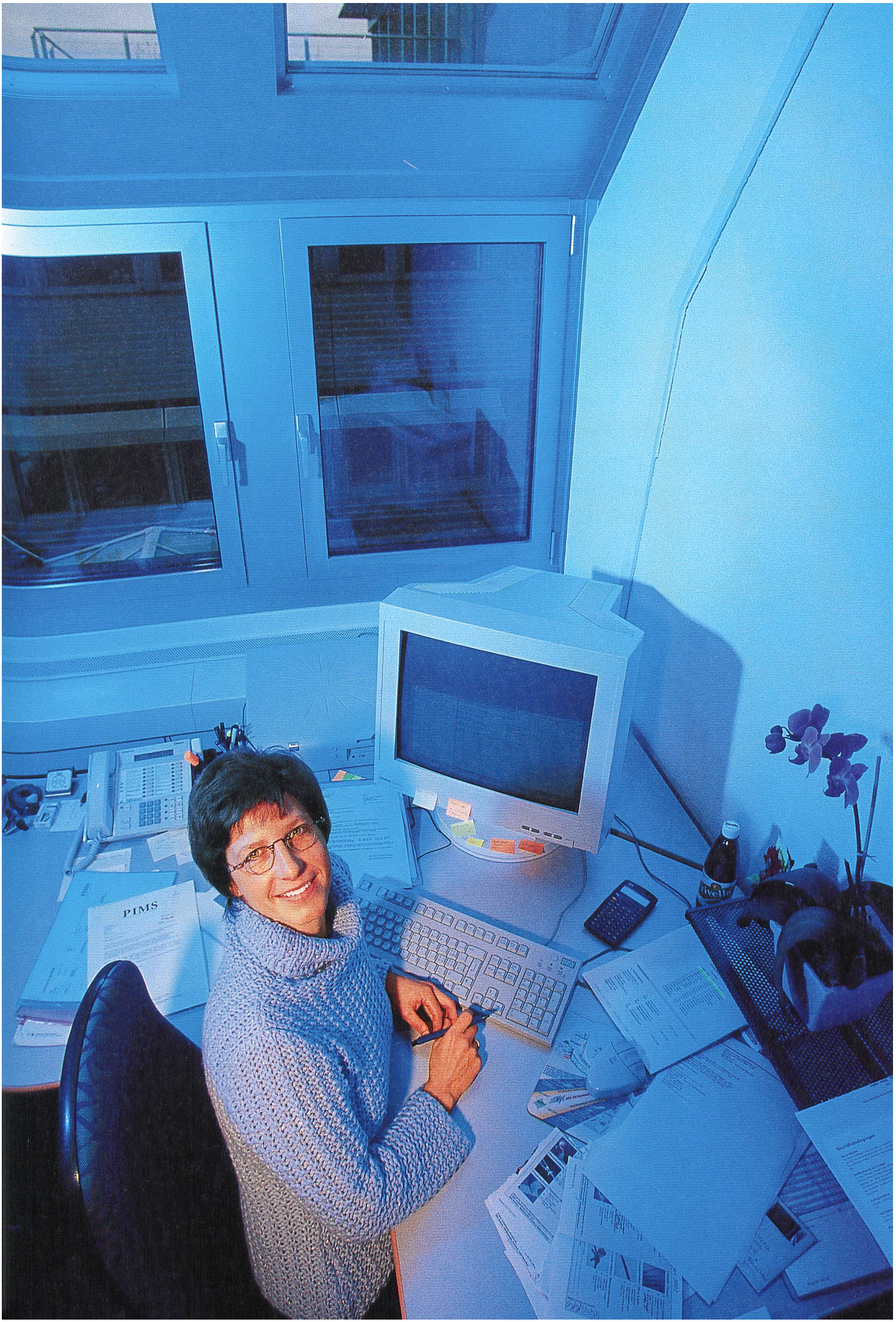
PIMS

Le marché libre en tant que défi

De grands événements se profilent. La libéralisation annoncée du marché de l'électricité est synonyme de défi également pour la partie Droit public de l'ASE.

L'exercice 2001 a été marqué par les priorités suivantes: mise en œuvre de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI), révision de l'Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) et participation à la préparation de la Loi fédérale sur le contrôle de la sécurité technique (LCST).

Mise en œuvre de l'ORNI

L'ORNI est entrée en vigueur le 1er février 2000. Depuis, l'Inspection fédérale des installations à courant fort (IFICF) saisit toutes les possibilités pour rappeler aux détenteurs d'installations leur obligation de les assainir. En 2001, l'Inspection a organisé plusieurs réunions d'information pour les exploitants de réseau au sujet de l'ORNI. Elle a pu ainsi collecter de précieuses expériences pratiques. L'inspection dispose, dans ce domaine, de deux outils de travail essentiels: un logiciel avec un programme graphique et un équipement de mesure sophistiqué qu'elle peut utiliser lorsqu'une installation est en fonctionnement. Ces deux outils ont permis à l'Inspection d'approfondir ses expériences et d'effectuer des comparaisons entre la méthode graphique et la méthode mathématique. Cela a permis d'élaborer en

Dario Marty, responsable de la section stratégique planification

«J'habite depuis peu à Wetzikon, dans l'appartement de mes rêves. J'ai une grande terrasse, une pergola de 70 m^2, c'est magnifique. Mon dernier logement se situait au rez-de-chaussée et manquait vraiment de lumière. J'attache une importance extrême à cet élément. J'ai trouvé mon nouveau domicile par hasard. En signant le contrat pour un appartement, j'ai appris qu'un autre, beaucoup plus beau et à un étage supérieur allait se libérer. J'ai donc emménagé au 3ème étage et vécu dans les cartons en attendant. Un bel appartement est pour moi synonyme de détente. Il me permet de compenser la pression que je subis chaque jour au bureau.»



Vreni Furrer, administration du personnel

«Tout d'un coup, j'ai du temps à ma disposition. Je viens de terminer ma formation en ressources humaines. Ce fut une période difficile, car le soir je devais faire mes devoirs et préparer mes examens. Mais cela en valait la peine. L'administration du personnel présente un nombre inimaginable de facettes; il faut s'occuper de thèmes très divers tels que le droit du travail, les assurances ou les aspects psychologiques. Dans mon travail, j'apprécie le contact avec les co-entrepreneurs, comme nous disons à l'ASE. Comment les choses vont-elles évoluer maintenant? Les enfants sont déjà grands, j'ai fini ma formation, je vais pouvoir m'occuper de moi-même et me consacrer à mes loisirs.»

novembre 2000 un projet de concept destiné à l'OFEFP sur le thème des «recommandations en matière de mesures et de calculs».

Responsabilité des propriétaires

Mi-novembre, le Conseil fédéral a approuvé l'Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) révisée qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2002. L'une des différences essentielle est que les propriétaires d'installations sont responsables de la conformité de leurs installations électriques aux normes techniques. Ils doivent pouvoir en présenter la preuve correspondante. Lors du montage d'installation d'une périodicité de dix ans ou moins, les propriétaires doivent organiser eux-mêmes les contrôles de réception. Les autres installations d'une périodicité de 20 ans ne sont plus soumises à un contrôle de réception. Ces directives augmentent sensiblement la responsabilité de l'installateur. Pour le contrôle périodique, les exploitants de réseau exigent des propriétaires d'installations la fourniture dans les délais d'un justificatif. Afin de renforcer la conscience de la responsabilité propre des propriétaires d'installations, les nouvelles installations électriques avec une période de contrôle de 10 ou 20 ans doivent être contrôlées à chaque changement de main, après écoulement de cinq ans depuis la dernière inspection. Le marché du contrôle des installations vient de s'ouvrir. A l'avenir, le propriétaire choisira celui qui contrôlera son installation. Toutefois, le contrôle des installations électriques à risque particulier sera toujours effectué par un organisme d'inspection accrédité.

Projet de loi en cours de consultation

Début septembre, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le projet d'une nouvelle Loi fédérale sur le contrôle de la sécurité technique (LCST). Elle contient également les dispositions fondamentales relatives à la future Agence suisse pour la sécurité technique (SATS). L'Inspection fédérale des installations à courant fort est également concernée puisque, depuis de nombreuses années, elle est gérée avec succès par l'ASE comme organe particulier, sur mandat de la Confédération.

L'ASE ne peut refuser totalement la demande de réorganisation. Elle soutient notamment le renforcement prévu des tâches de l'Etat. Toutefois, s'agissant de la mise en œuvre, l'ASE soulève d'importantes réserves. Elles pourraient se résumer de la manière suivante: augmentation des coûts en raison des exigences excessives de sécurité prévues, incertitude quant au financement d'une surveillance efficace du marché, compétences mal fixées pour la surveillance des installations électriques, perte de synergies et de compétence professionnelle en raison de l'étatisation de parties de la surveillance de sécurité pour les installations électriques.

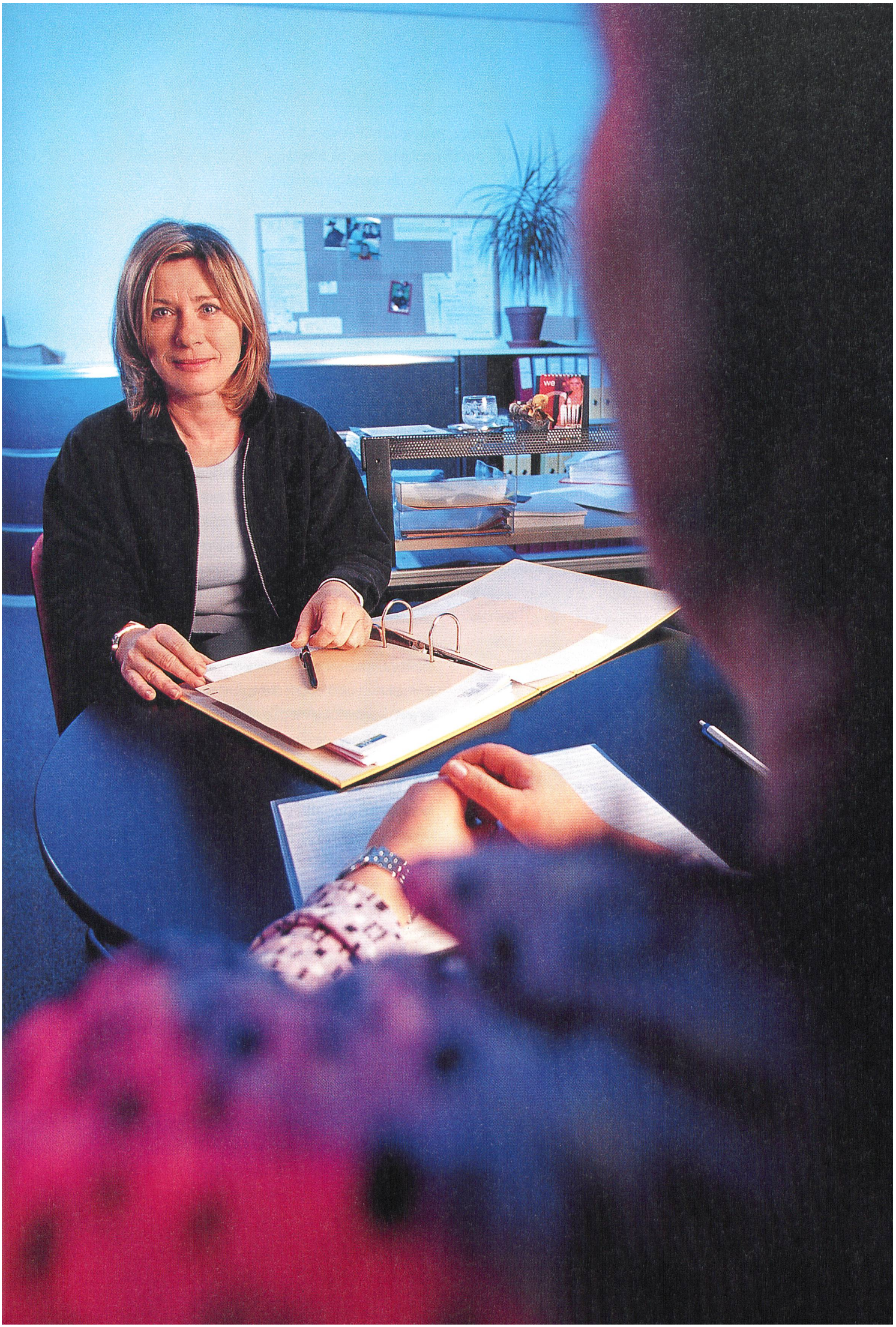

«Value for money» – La nouvelle tendance

Le développement durable et la qualité redeviennent priorité pour nombre de personnes. C'est là une merveilleuse opportunité pour le concept unique TSM, emblème caractéristique de la partie Entreprise de l'ASE.

Les événements de l'année 2001 ont marqué de manière déterminante notre société. L'écroulement partiel de la nouvelle économie ainsi que de nombreuses catastrophes ont modifié plus rapidement et de manière plus profonde les valeurs évolutives des individus, des entreprises et de la société. Le temps des gains rapides sur le Nouveau Marché est révolu. La Shareholder Value n'est plus le seul facteur important.

Des valeurs telles que la qualité, la stabilité, l'ordre, l'éthique et le développement durable sont à nouveau très prisées. Les relations des entreprises avec leurs clients s'en ressentent directement. L'utilité pour le client prend une place privilégiée. Le prix avantageux n'est plus l'unique critère de choix, la «Value for Money» devient prioritaire.

SEV TSM® – le partenaire pour la sécurité globale

L'exercice 2001 a été marqué, tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel, d'un changement fondamental de la manière de considérer produits et prestations. Jusqu'ici, la question de savoir si un produit ou un service était sûr au moment de le fournir était prioritaire. On y répondait par des contrôles, des mesures et une inspection. Maintenant, il s'agit d'établir pour combien de temps le produit ou le service fonctionnera de manière sûre et quelles sont les précautions à prendre pour en assurer un usage sans risque. La réponse: TSM® Total Security Management.

Le concept TSM



La modification des valeurs dans la société confirme l'orientation stratégique du concept TSM.

SEV TSM® est tout simplement la base pour le client qui donne priorité au consommateur. Ainsi les éléments significatifs du risque d'entreprise (par exemple la responsabilité du fait du produit) et l'orientation en fonction des processus (productivité et efficacité d'exploitation) peuvent être gérés et maîtrisés à long terme. Concrètement cela signifie que les nouveaux produits et services de l'ASE tels que l'analyse des risques et les modes d'emploi ergonomiques (Success Manuals) pour l'utilisation des produits en toute sécurité, le conseil dans le cadre de l'ORNI ou la formation continue pour la sécurité dans l'usage de l'électricité, les calculs divers et les évaluations de réseaux pour les distributeurs d'electricité ainsi que le conseil dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité sont notre réponse aux attentes des clients.

Le changement en termes stratégiques est déjà accompli dans le concept TSM. Il est ainsi possible de prendre en compte les besoins futurs des clients. SEV TSM® s'est établi sur le marché et a accompli son orientation en fonction de celui-ci. L'expérience quotidienne de coopération avec les clients a permis à l'ASE de constater ce que nombre de personnes découvrent seulement maintenant: la prestation durable est déterminante. On attache plus d'importance à la qualité de l'offre et à la fiabilité du partenaire. Le client souhaite donc un partenaire orienté vers le développement durable et qui recherche une collaborationà long terme.

En conséquence, l'orientation vers le marché ne signifie pas seulement que le client est roi mais également que le SEV TSM® répond en tant que partenaire aux exigences de ses clients par l'utilisation de ses compétences fondamentales dans le cadre de la palette de prestations et de services définie. En tant que partenaire, le client est disposé à payer un prix conforme à ceux du marché. SEV TSM® doit être rentable dans ces conditions afin de pouvoir assurer une collaboration sur le long terme. Pour l'ASE, l'orientation vers le marché n'est plus un simple slogan, mais bien l'expression d'une évolution qualitative tout au long de l'année 2001.

L'évolution des valeurs des clients, des co-entrepreneurs et de la société a donc confirmé l'orientation stratégique de l'ASE. La rapidité à laquelle ce changement de valeur se réalise surprend toutefois et réjouit tout le monde. SEV TSM® est prêt pour le nouveau millénaire et souhaite devenir le partenaire de la sécurité intégrale.

Une tendance à des services globaux

La tendance aux services globaux continue à s'imposer dans les activités traditionnelles d'essais et de certification du SEV TSM®. Ce n'est plus la qualification du produit en elle-même et la certification qui sont prioritaires. Le client souhaite aujourd'hui un conseil compétent dès la phase de définition et de développement du produit. L'accès au marché mondial pour l'économie suisse de l'électricité prend une importance toujours plus vitale. La faible durée de vie des produits et l'importance d'entrer au bon moment dans les fenêtres de marché nécessitent plus de rigueur dans les processus de développement chez le client. SEV TSM® répond à ces besoins et son offre de services a été élargie avec succès:

- Conseils relatifs aux normes et CEM lors du développement
- Formation et offre de cours spécifique au client pour les développeurs et les acheteurs
- Formation interne d'équipes de développement
- Reprise des activités liées à l'obtention d'autorisations pour les entreprises (Outsourcing)

Martin Kunz, collaborateur technique mesures et calibrage

«L'été dernier, j'ai eu un accident à une kermesse. Comme je pratiquais la musculation depuis de nombreuses années, certains amis m'ont convaincu de prouver ma force sur une machine spéciale. Ce faisant, je me suis déchiré 80% des muscles de la poitrine. Depuis, j'ai subi une opération délicate, réduit ma cadence de travail pendant un certain temps et porté un corset pendant dix semaines. Personne ne peut dire si je retrouverai un jour ma forme d'avant. Toutefois, cet incident m'a appris à voir le côté positif de la vie.»

- Certification conforme aux procédures européennes et internationales (CCA et CB)

Les clients sont ainsi soutenus dans leurs efforts visant à apporter sur le marché des produits répondant aux exigences au moment idéal. Cela signifie qu'outre la fonctionnalité et la qualité, on attend toujours plus souvent d'un produit qu'il réponde aux exigences mondiales en matière de sécurité et d'autorisation pour les organismes d'exploitation et les consommateurs. Avec son niveau de qualité reconnu au niveau international et ses services, SEV TSM® offre une base solide pour la reconnaissance internationale des évaluations de conformité. D'autres services du SEV TSM® permettent de se garantir contre les réclamations de tiers relatives à la responsabilité du fait du produit:

- Soutien lors de la maîtrise des processus par un contrôle de la fabrication
- Calibrage des instruments de mesure et des installations de production
- Conseil pour le choix des matériels et des composants
- Réduction des risques par une utilisation correcte des produits grâce à des modes d'emploi conçus de manière ergonomique (TSM®, Success Manuals)
- Analyses de risques pour les produits et les processus.

Le TSM® de l'ASE a ainsi introduit avec succès d'autres services sur le marché dans le cadre de l'orientation stratégique vers un TSM® Total Security Management. Ce changement d'orientation stratégique permet d'apporter aux clients un conseil et un service individuels, orientés vers la solution et compétent au moment optimal du cycle de vie d'un produit. L'ASE sait déterminer les problèmes spécifiques du client et proposer des solutions individuelles comme une contribution à la «value for money» dans le cadre du conseil au développement et de l'évaluation de conformité.

Gérer la libéralisation

Les producteurs et les distributeurs d'électricité, mais aussi tous les propriétaires d'installations électriques à basse tension (grandes entreprises, PME, particuliers, etc.) se préparent à affronter la libéralisation du marché de l'électricité.

L'ouverture, qui était prévue dès 2002, subit quelques retards à cause du référendum contre la loi sur le marché de l'électricité (LME) et suite aux difficultés rencontrées avec la parution du projet de l'ordonnance (OME). Toutefois, le processus est en marche et de nombreuses entreprises ont déjà étudié les différents scénarios et planifié ou pris certaines dispositions.

Pour les exploitants de réseaux, la libéralisation du marché représente un défi d'envergure. Ils devront maîtriser les coûts pour garantir une rentabilité optimum. Les documents et les

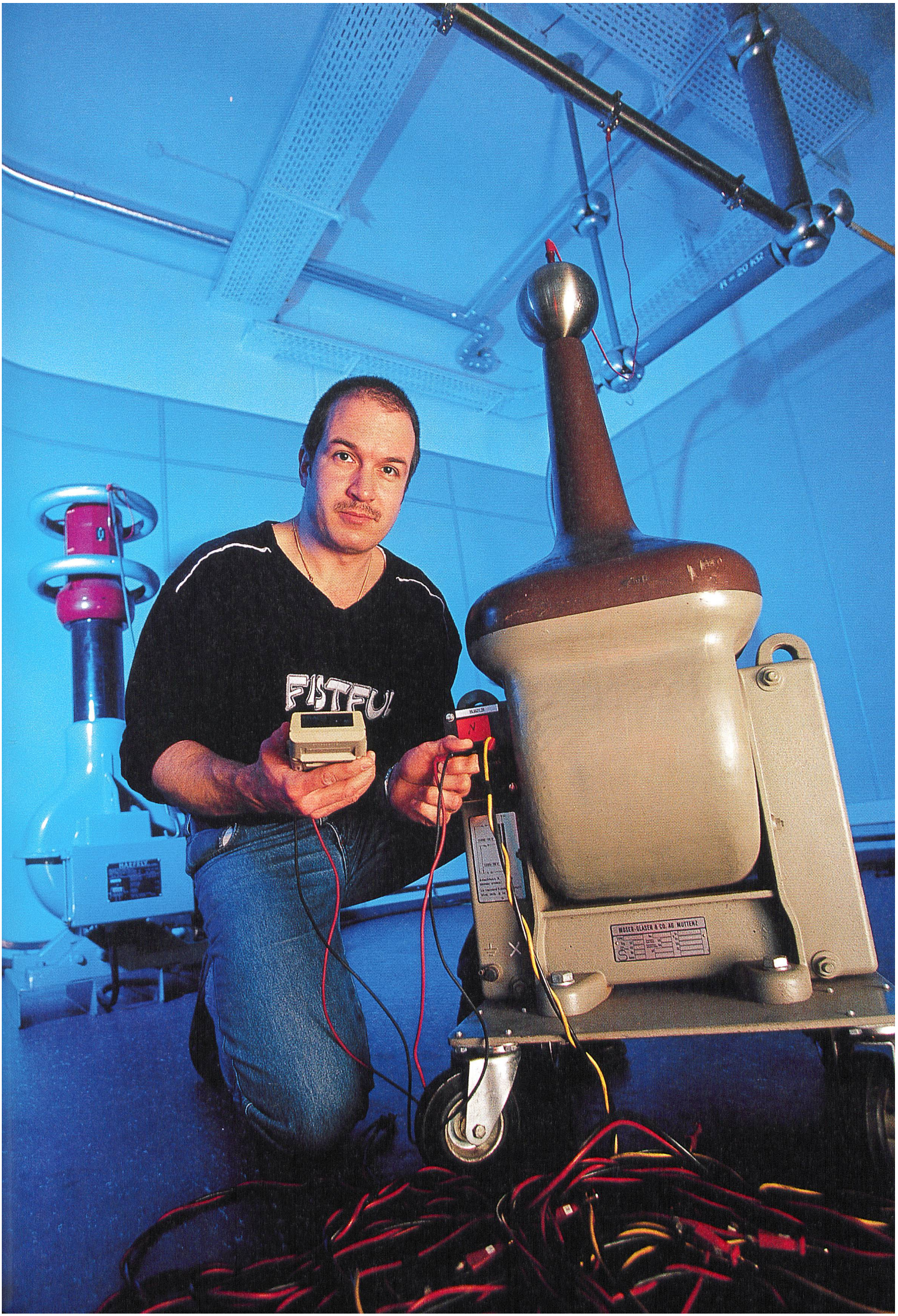
FISTFUL
MOSER-GLASER & CO. AG MUTTENZ

Elena Lacava, assistance marketing

«La formation de planificateur en marketing/coordinateur des ventes m'a fortement sollicitée ces derniers temps. En plus de mon plein temps habituel au bureau, je travaillais beaucoup pour l'école. J'ai donc dû apprendre à mieux planifier mes loisirs. Mais tout n'était pas toujours facile. Je n'arrivais plus à voir mes amis et spécialement mon filleul assez régulièrement et j'ai aussi dû réduire mes activités sportives. Toutefois, cette charge n'était que passagère. Elle m'a permis de comprendre et d'apprécier la quantité de temps libre dont je disposais avant. J'en serai vraiment consciente après cette formation. Je pourrai voir plus souvent mes amis et faire plus de sport.»

arguments devront être préparés avec soin, de manière neutre et objective. Dans un marché libre, la sécurité de l'approvisionnement prendra également une importance toute particulière. Un concept de maintenance, adapté aux besoins et aux techniques actuelles, devient aussi indispensable pour les petites et moyennes entreprises.

Dans cette optique, SEV TSM a élargi la palette de ses prestations pour soutenir ses clients de la manière suivante:

- Calcul de la valeur des installations et du matériel
- Estimation de la valeur financière globale de la société
- Calcul de la rémunération de l'acheminement
- Concept de maintenance des installations personnalisé.

Pour les entreprises propriétaires d'installations à basse tension, la mise en vigueur, le 1er janvier 2002, de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) signifie qu'elles seront désormais responsables de faire exécuter le contrôle technique de leurs installations à basse tension. Le marché du contrôle est ainsi lui aussi libéralisé, les propriétaires pourront choisir leur organisme de contrôle sur un marché totalement ouvert. L'ASE a depuis longtemps pris les devants et est accréditée en tant qu'organisme d'inspection selon la norme EN 45004. Dans ce cadre, en tant qu'entreprise générale, nous nous chargeons d'effectuer pour nos clients toutes les obligations vis-à-vis de l'Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort et des exploitants de réseaux. Nous établissons en particulier le rapport de sécurité et le présentons à l'autorité de surveillance.

Les dispositions légales relatives à la sécurité des travailleurs en liaison avec la responsabilité accrue des propriétaires d'installations, des installateurs, des contrôleurs et des exploitants de réseaux suscitent des besoins importants en matière de formation continue du personnel appelé à intervenir sur les installations électriques. Pour cette raison, l'ASE a encore élargi et adapté ses programmes de formation continue avec de nouveaux séminaires toujours axés sur la pratique.


www.sev-tsm.com

Bilan au 31 décembre 2001

en milliers de CHF	2001	2000
Actifs		
Fonds disponibles	856	527
Titres	5845	15175
Débiteurs/Livraisons et prestations	4592	4483
Autres créances	2257	3221
Comptes actifs de régularisation	1272	410
Stocks/Commandes en cours	26	33
Valeurs d'exploitation	**14848**	**23849**
Valeurs immobilisées		
Equipements/Terrains et immeubles	37007	37926
Placements financiers/Participations	1845	1586
Valeurs immobilisées	**38852**	**39512**
Total des actifs	**53700**	**63362**
Passifs		
Créanciers/Livraisons et prestations	1949	1173
Emprunts bancaires	1450	1536
Autres engagements	10223	555
Comptes passifs de régularisation	6155	6896
Dettes à long terme	20000	40000
Crédits affectés	6831	6688
Provisions	2396	1938
Fonds de tiers	**49004**	**58786**
Fonds propres		
Fonds d'exploitation	2500	2500
Réserves libres	1492	1382
Réserves spéciales	584	584
Bénéfice net	120	110
Fonds propres	**4696**	**4576**
Total des passifs	**53700**	**63362**
Valeurs d'assurances		
Immeubles	47250	47250
Installations, mobilier, véhicules	28500	28500
Biens gérés par voie fiduciaire	**6831**	**6688**

Compte de profits et pertes 2001

en milliers de CHF	**2001**	**2000**
Produits		
Cotisation des membres	2 755	2 980
Contrôle/Certifications/Inspection des Installations à Courant Fort	34 400	34 031
Vente de normes	1 286	3 291
Produits divers	911	537
Rendement financier	2 739	535
Total des produits	**42 090**	**41 374**
Charges		
Marchandises et matériel/Prestations extérieures	3 210	2 543
Personnel	26 682	28 378
Entretien et réparation	339	352
Amortissement	1 687	1 684
Charges d'exploitation diverses	778	811
Administration, publicité, impôts	5 000	4 674
Charges financières	2 868	2 228
Charges diverses	399	440
Charges extraordinaires	1 007	154
Total des charges	**41 970**	**41 264**
Bénéfice net	**120**	**110**

Bilan au 31 décembre 2001

- Les créances reflètent le volume plus élevé du chiffre d'affaires ainsi que les prêts aux sociétés du groupe
- Les immobilisations et équipements sont inscrits sous valeur restante d'exploitation. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilisation imposable.
- L'endettement de la société a pu être réduit par la vente de titres pour un volume de 10 millions de CHF. Le prêt de la CPE, dont le remboursement est échu en 2002, a été transféré au poste «autres engagements» en raison de son échéance en cours d'année.

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2001

- Les cotisations des membres et les produits des inspections ont été maintenus.
- L'évolution du produit du poste Contrôles/Certifications/Inspections se situe dans le cadre des attentes.
- Le poste Produits divers inclut une délimitation de la garantie du chiffre d'affaires de 0,5 million de CHF.
- L'importance du poste Rendement financier résulte de la vente des titres. La rectification incluse pour les années précédentes de 2.6 millions de KCHF avant impôt a été réduite de 1.9 million de CHF (1.2 million de CHF après impôts).
- La productivité des co-entrepreneurs a poursuivi sa hausse.

Rapport des réviseurs aux comtes

A l'attention de l'Assemblée générale de l' Association Suisse des Electriciens.

En exécution du mandat qui nous a été confié nous avons contrôlé les comptes de l'exercie 2001, clos le 31 décembre 2001, selon les prescriptions légales et les statuts.

Nous avons constaté que:

- le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue conformément aux règles,
- la présentation de la fortune correspond aux règles établies par la loi.

Nous avons pris connaissance du rapport de PricewaterhouseCoopers AG (PWC), Zurich pour l'année 2001 ainsi que des remarques complémentaires de l'ASE dans son rapport annuel 2001.

En conclusion, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Dr. Bruno Bachmann Henri Payot

Evolution du chiffre d'affaires de l'ASE par section

en milliers de CHF	**CA 2001**	**CA 2000**	**Fluctuation %**
Partie Association	5757	5569	3.4%
Partie Droit public	11640	10432	11.6%
Partie Entreprise*	29730	30939	-3.9%
Total opérationnel ASE (consolidé)	**43888**	**44943**	**-2.3%**
Produit hors exploitation/Consolidation de groupes	1798	-3569	
ASE selon compte de pertes et profits	**42090**	**41374**	**1.7%**

*y compris les succursales ASE (Hongkong) Ltd., Dr. Graf AG (jusqu'au 30.6.2001) et RisCare AG (jusqu'au 30.6.2001) ainsi que la Joint Venture Neosys AG (50% à partir du 1.7.2001)

Comité de direction

Président et membre VOA
Josef A. Dürr
Directeur
Responsable de la section
Hochspannung ABB Ltd.
8050 Zürich

Vice-président et membre VOA
Maurice Jacot
2022 Bevaix

Membre VOA
Dr Jürg Werner
Directeur du département
de développement
V-Zug AG, 6301 Zoug

Président ETG
Willy Gehrer
Responsable de la section
Power Systems Siemens Schweiz AG
8047 Zurich

Dr Ulrich Herrmann
Swisscom AG
3050 Berne

Président ITG
Beat Hiller
Directeur
AWK Politraffic AG, 8050 Zurich

André Kaeser
Directeur général
TSA Telecom SA, 1000 Lausanne 13

Heinz Keller
Directeur
IBA Industrielle Betriebe Aarau
5001 Aarau

Dr. Rudolf Moll
Président du comité de direction
Elektrizitätswerk Schwyz
6431 Schwyz

Prof. Dr René Paul Salathé
Institut d'Optique Appliquée
EPFL, 1015 Lausanne

Werner Siegenthaler
Directeur
Ascom AG, 8600 Dübendorf

Philippe Virdis
Directeur général
Entreprises Electriques Fribourgeoises
Electricité Neuchâteloise SA
1700 Fribourg

Directeur,
Président du conseil de direction
Dr Edmond Jurczek
Association Suisse des Electriciens,
CH-8320 Fehraltorf



Michel Chatelain
Directeur de la partie
Droit public

Dr Edmond Jurczek
Président du conseil
de direction

Jörg Weber
Directeur de la partie
Association

Herbert P. Widmer
CFO et directeur
des services internes
Responsable opérationnel
de la partie Entreprise
a.i.

Contacts

Association Suisse des Electriciens
Luppmenstrasse 1
CH-8320 Fehraltorf
Téléphone 01 956 11 11
Fax 01 956 11 22
E-Mail sev@sev.ch
Internet http://www.sev.ch

ASE
Romandie
Chemin de Mornex 3
CH-1003 Lausanne
Téléphone 021 312 66 96
Fax 021 320 00 96
E-Mail ase.romandie@sev.ch

ASE (Hongkong) Ltd.
Unit 1242,Hitec, 1 Trade Mart Drive
Kowloon Bay, Kowloon
Hongkong
Téléphone +852 2191 2038
Fax +852 2191 3616
E-Mail mgt_sev@tsm.com.hk

NEOSYS AG
Privatstrasse 10
CH-4563 Gerlafingen
Téléphone 032 674 45 11
Fax 032 674 45 00
E-Mail info.gerlafingen@neosys-ag.ch
Internet http://www.neosys-ag.ch

NEOSYS AG
Hauptgasse 33
CH-4600 Olten
Téléphone 062 205 09 09
Fax 062 205 09 10
E-Mail info.olten@neosys-ag.ch
Internet http://www.neosys-ag.ch

Friedrich Beer, responsable des Services techniques et immeubles

«J'ai récemment découvert l'énergie que me procurent deux ou trois heures de vélo. La vie quotidienne professionnelle est devenue plus dure au fil des années. Les exigences augmentent. Avant, lorsque j'étais stressé, je fumais un paquet de cigarettes. Aujourd'hui, je saute sur mon vélo de course et je parcours 60 à 70 kilomètres. On ne peut pas dire que je prenne mon temps, mais je ne me prends pas non plus trop au sérieux. J'admire le paysage qui défile à droite et à gauche de la route. Je ne l'avais encore jamais vu de cette manière au volant de ma voiture. Cette activité est pour moi surtout une parfaite manière de me déconnecter du quotidien.»

